



cae-
cae
eu

Rapport Annuel 2025 & Perspectives 2026

Conseil des Architectes d'Europe
Architects' Council of Europe



Conseil des Architectes d'Europe Architects' Council of Europe

Fondé à Trévise en Italie en mai 1990, le Conseil des Architectes d'Europe (CAE) est l'organisation représentative de la profession d'architecte au niveau européen.

Le CAE est composé de 52 Organisations Membres qui sont les associations professionnelles et/ou les organismes d'enregistrement représentatifs au niveau national dans les États membres de l'UE, les pays candidats à l'adhésion et d'autres pays européens ayant un statut particulier par rapport à l'UE. À travers elles, le CAE représente les intérêts d'environ 580 000 architectes.

Remerciements

Le CAE remercie tous ceux qui ont contribué à son travail au cours de l'année écoulée et à la réalisation de ses objectifs,

En particulier :

Les Organisations Membres du CAE.
Les Membres du Bureau Exécutif 2025.

Présidente : Ruth Schagemann (jusqu'à l'été 2025) ;
Président : Carl Bäckstrand (à partir de l'été 2025) ;
Trésorier : Kornel Kobák ;
Vice-président du Comité des finances : André Pizzuto ;
Coordinateurs des domaines thématiques :
Carla Lima Vieira ; Diego Zoppi ; Borys Czarakczew ;
Dubravko Bačić ;
Les membres du Think Thank :
Daniel Fügenschuh, Reto Gmür, Anda Kursiša.

Les Présidents des Groupes de travail et des Task-forces du CAE en 2025 :

Cornelia Hammerschlag ; María Dolores Galán Álvarez ;
Ian Pritchard ; Dubravko Bacic ; Ludovica Molo ;
Katarína o'Cofaigh / Kathrin Rapp ; Sergio Garcia-Gascó
Lominchar ; Pavel Martinek ; Peter Hyttel Sørensen ;
Judit Kimpian / Greta Tresserra ; Eugen Pănescu /
Corinne Girard Young ; Jacques Timmerman, Stefano
Musso / Waclaw Szarejko ; Selma Harrington ; Ruta
Leitanaite ; Roberto Rocchi / Alkis Dikaios.

Le Secrétariat du CAE.

Bureau Exécutif pour 2026-2027 :

Président : Daniel Fügenschuh ;
Vice-présidente : Elizabeth Gossart ;
Trésorière : Arja Lukin ;
Coordinateurs du domaine thématique « Accès à la profession » : Diego Zoppi et Andro Mänd ;
Coordinateurs du domaine thématique « Exercice de la profession » : Reto Gmür et Carl Bäckstrand ;
Coordinateurs du domaine thématique « Architecture et environnement bâti de haute qualité / Baukultur » :
Judit Kimpian et Eugen Pănescu ;
Coordinateurs du domaine thématique « Recherche et développement » : Istelianna Atanassova et Román San Emeterio Pedraja.

Hommage spécial à l'occasion du départ à la retraite

Ian Pritchard, qui a apporté au CAE une expertise et une vision stratégique exceptionnelles, façonnant le travail de l'organisation dans le domaine des relations internationales et renforçant les cadres de reconnaissance mutuelle. Ses contributions ont eu un impact profond et durable sur le CAE et l'architecture européenne.

Nomination d'une nouvelle secrétaire générale :

Le CAE a accueilli le Dr Katharina Erdmenger en tant que nouvelle secrétaire générale. Elle succède à Ian Pritchard et a officiellement pris ses fonctions le 2 février 2026.

Photos N&B :

Myles Shelly

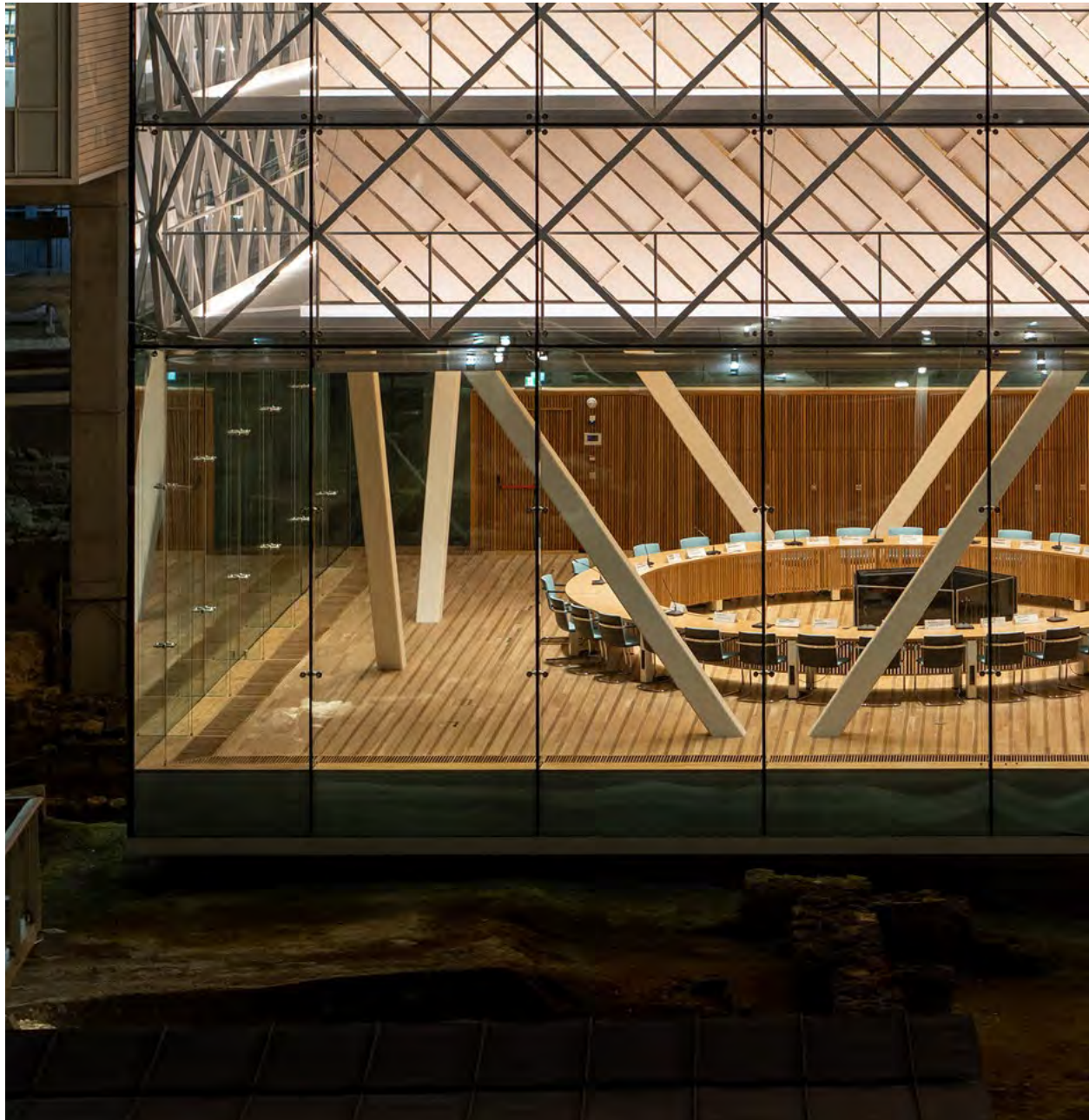
Impression :

Booxs

Conception :

Red&Grey
redandgrey.ie





Conseil des Architectes d'Europe
Architects' Council of Europe

**Rapport Annuel 2025 &
Perspectives 2026**



La mission du CAE est la suivante :

- _ Établir un consensus sur les questions professionnelles ;
- _ Démontrer la contribution des architectes à la qualité de vie et au bien commun ;
- _ Influencer la législation européenne ayant un impact sur le travail des architectes.

À cette fin, le CAE applique ses valeurs fondamentales, dans le but d'être :

- _ Démocratique, inclusif, orienté vers ses membres ;
- _ Professionnel, éthique et diversifié ;
- _ Durable, résilient, innovant.

La vision du CAE consiste à :

- _ Obtenir une plus grande reconnaissance de la valeur de l'architecture ;
- _ Par l'engagement, la sensibilisation, la recherche et la défense des intérêts ;
- _ Du patrimoine culturel de l'architecture et de sa contribution à la qualité de vie des citoyens.

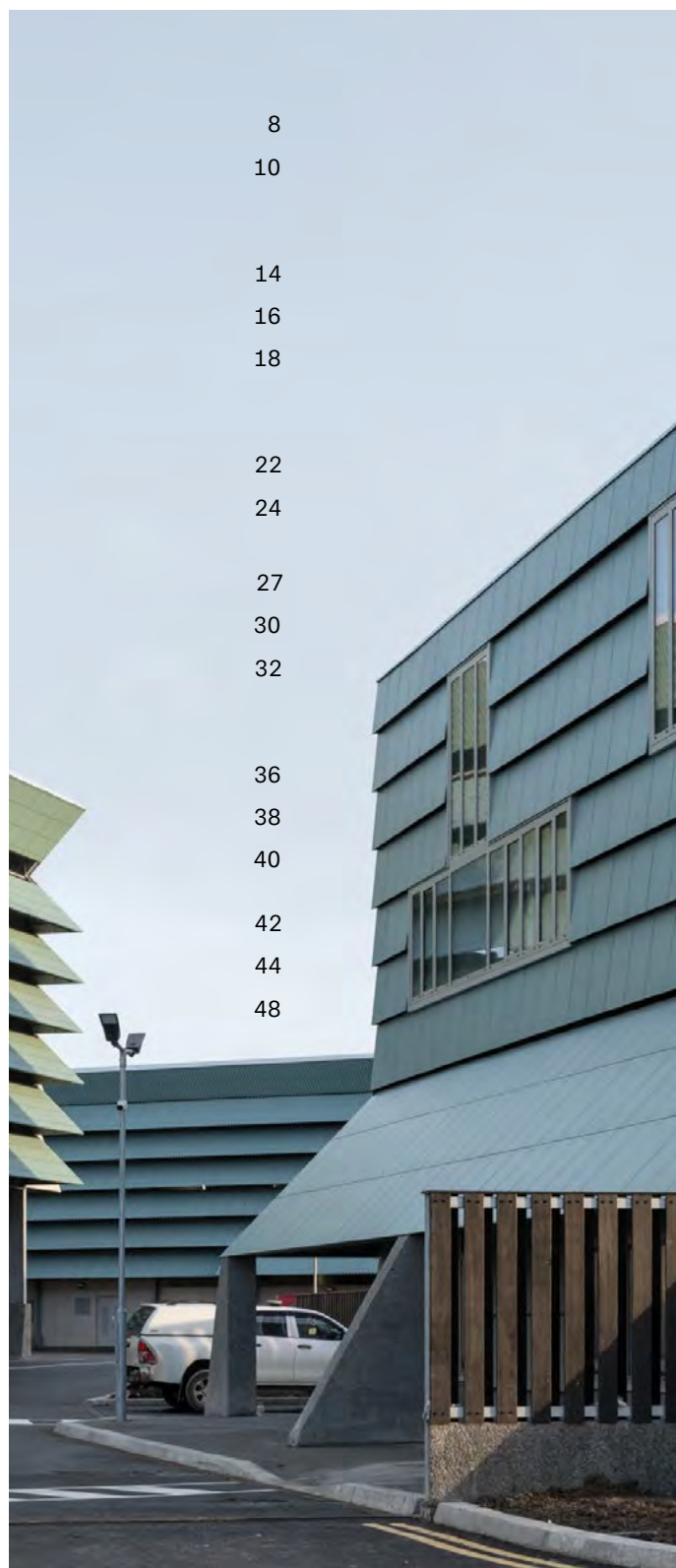


Notre mission est de parvenir à un consensus sur les questions professionnelles ; démontrer la contribution des architectes à la qualité de vie et au bien commun ; influencer la législation de l'UE ayant un impact sur le travail des architectes.


ਕਿਸੇ-
ਕਿਸੇ,
ਉ

Table des matières

	Ce que le CAE a fait pour vous en 2025	8
	Le CAE en chiffres	10
1	Rapports Exécutifs	
	Rapport du Président	14
	Rapport du Secrétaire Général	16
	Rapport du Trésorier	18
2	Enjeux professionnels	
	Accès à la profession	22
	Exercice de la profession	24
	Architecture et environnement bâti de haute qualité (<i>Baukultur</i>)	27
	Recherche et développement	30
	Think Tank & développement stratégique	32
3	Autres activités et perspectives	
	Communication	36
	Alliances & réseaux stratégiques	38
	Contexte politique 2026	40
	Structure du CAE	42
	Ce que le CAE fera pour vous en 2026	44
	Liste des Organisations Membres	48



Ce que le CAE
a fait pour vous en



2025

Plaidoyer

- Avancement des travaux sur une proposition de directive sur les services de planification
- Avancement des dossiers relatifs à la qualité de l'environnement bâti en tant que raison impérieuse d'intérêt général (directive SIM)
- Élaboration des positions politiques du CAE sur la directive relative aux qualifications professionnelles
- Avancement des positions politiques du CAE sur la directive relative aux marchés publics
- Soutien à l'application réciproque de l'AMP et à l'utilisation de l'instrument international de passation des marchés publics
- Contribution à l'élaboration du plan européen pour le logement abordable et de la stratégie européenne pour la construction de logements
- Contribution à l'élaboration de la boussole culturelle de l'UE
- Contribution à l'élaboration de l'agenda européen pour les villes
- Contribution à l'élaboration de la loi européenne sur l'économie circulaire
- Contribution à la poursuite du développement du Nouveau Bauhaus Européen Contribution à la future stratégie de la Commission en matière d'IA pour les industries culturelles et créatives Contribution à l'élaboration d'une loi sur les services de construction Contribution à la révision des règles relatives aux aides d'État pour le logement Poursuite du plaidoyer en faveur d'une mise en œuvre ambitieuse et optimale de l'EPBD
- Contribution à l'acte délégué EPBD sur le calcul du GWP du cycle de vie
- Adhésion à la coalition "Buy Better, Build Better"

- _ Rencontre avec le Commissaire Roswall (Environnement), ainsi qu'avec les Cabinets des Commissaires Micaleff (Culture), Séjourné (Prosperité et stratégie industrielle) et Jorgensen (Énergie et logement)
- _ Soutien à l'initiative citoyenne européenne lancée par HouseEurope !
- _ Réponse à l'agenda de l'UE en matière de compétitivité (rapports Letta / Draghi)
- _ Élaboration d'une position sur l'utilisation du BIM dans les marchés publics et les permis de construire - (jusqu'en 2026)
- _ Accord de reconnaissance mutuelle (ARM) conclu avec le Royaume-Uni dans le cadre de l'accord de commerce et de coopération (ACC)

Evènements

- _ Organisation d'une conférence sur les marchés publics avec les ingénieurs, à Luxembourg en mai
- _ Organisation de la première édition du Forum pratique, à Porto en septembre
- _ Organisation d'une conférence sur le logement abordable et de qualité pour tous, à Prague en novembre Co-organisation de la conférence "Décarbonisation de l'architecture", en collaboration avec le COAC et le CSCAE, à Barcelone en octobre
- _ Co-organisation de la Conférence européenne sur les politiques architecturales, à Gdansk en juin
- _ Co-organisation avec l'UIA du webinaire "L'architecture après la catastrophe : reconstruire l'espoir après les catastrophes"

Etudes & Publications

- _ Lancement des travaux de mise à jour du champ d'application des services (plan de travail)
- _ Publication de la nouvelle Etude du Secteur (édition 2024) en février 2025
- _ Mise à jour de l'Observatoire du CAE
- _ Préparation de l'enquête sur les pratiques (structure, questionnaire)
- _ Préparation de l'enquête sur l'accès à la profession (structure, questionnaire)
- _ Publication "Qualité de vie + Architecture"
- _ Publication de l'étude "Les prix d'architecture comme instruments de changement systémique"
- _ Diffusion du podcast "Archi'Voices : réflexions européennes sur l'exportation de services".

Développement organisationnel

- _ Lancement du Projet CULTUR-ARCH, cofinancé par le programme Europe Créative
- _ Conclusion du projet NET-ARCH, cofinancé par le programme Europe Créative
- _ Organisation de deux tables rondes avec les Présidents des Organisations Membres
- _ Amélioration des performances et de l'expérience utilisateur du nouveau site internet

- _ Organisation de deux ateliers pour l'espace membre du site internet
- _ Conclusion du recrutement du prochain Secrétaire Général du CAE

Groupe de travail

- _ Soutien aux nouveaux groupes de travail (pratique, innovation, transformation urbaine et logement, patrimoine, secours en cas de catastrophe)

Projets financés par l'UE

- _ Publication de "Bâtir sur les connaissances, deux décennies du CAE dans la recherche"
- _ 7 propositions pour le développement de la participation
- _ Partenaires associés dans les projets NONA, U-RE-HERIT, Caring Nature et Circular Building Convert
- _ Représentation au sein d'ECTP, ECCREDI, IWG5 et le partenariat Built4People
- _ Livre blanc ARCH-E sur les concours d'architecture, glossaires, outil d'évaluation, réseau et enquête sur les besoins
- _ Recommandations politiques d'ACCORD sur les permis de construire basés sur le BIM en Europe, plus 2 webinaires et 22 supports de formation ACCORD
- _ Directives Cultural-e sur les bâtiments à énergie positive, document de synthèse et 2 webinaires sur les bâtiments à énergie positive, présentant les meilleurs exemples dans le cadre du PEB Hub et du groupe d'intérêt de l'Hub du CAE
- _ BUSUnited: communauté de pratiques pour l'amélioration des compétences des professionnels
- _ ACCORD : conférence finale à Bruxelles sur les permis de construire basés sur le BIM, en présence de la DG Énergie. Kit de démarrage pédagogique
- _ CiD : Les enjeux de la décarbonation, Barcelone, Espagne, et Économie circulaire et environnements bâtis : de la vision à la mise en œuvre, Tallinn, Estonie
- _ NEBULA : animation d'une communauté de 20 conseillers NEB
- _ Ateliers SONATA sur les recommandations relatives aux technologies adaptatives dans les espaces de travail, à Aix-la-Chapelle et Pérouse, et animation d'une communauté de 20 conseillers NEB
- _ ARV : 2 ateliers et présentations de nouvelles technologies sur les communautés circulaires positives pour le climat lors de la conférence SmartCities à Barcelone, Espagne
- _ HeriTACE : webinaire sur la pérennisation des bâtiments historiques pour la transition vers une énergie propre

8,4K

52

8,089

580K

Le CAE en chiffres

- _ 52 Organisations Membres de 36 pays d'Europe
- _ Représente les intérêts de quelques 580.000 architectes
- _ 18 groupes de travail

Linkedin

_ 8.089 abonnés

X

_ @Ace_Cae 2.385 abonnés

Facebook

_ @ArchitectsEU 8,4 K abonnés

Instagram

_ @ace.archi.eu 876 abonnés

YouTube

_ 3,1 K vues et 586,9 heures de visionnage

En 2025, nous avons gagné 128 nouveaux abonnés

CAE site web

_ 7.600 utilisateurs

600

36



- 2 conférences internationales - Audience combinée**
- _ Nombre total de participants (sur place et en ligne) : 600
- _ Nombre total de vues sur YouTube : environ 1.600
- _ Conclusion de 3 projets financés par l'UE
- _ Démarrage d'1 nouveau projet financé par l'UE
- _ 7 candidatures aux appels à projets



Maison à cour intérieure, Malte
Architects: Ebejer Bonnici
Photo: Ebejer Bonnici

- 1 **Rapports Exécutifs**
 - Rapport du Président
 - Rapport du Secrétaire Général
 - Rapport du Trésorier



Rapport exécutif du Président

Ruth Schagemann, Présidente (pour la période 1er janvier - 31 juillet 2025)

Carl Bäckstrand, Président (pour la période 1er août - 31 décembre 2025)



Ce dernier rapport annuel marque la fin d'un mandat qui a coïncidé avec l'une des périodes les plus turbulentes de l'histoire européenne récente. Au cours des dernières années, le Conseil des Architectes d'Europe a travaillé dans un paysage politique en rapide mutation, marqué par l'instabilité géopolitique, l'incertitude économique, les transformations technologiques et la pression croissante pour maintenir la compétitivité mondiale de l'Europe. Tout au long de cette période, l'architecture s'est imposée non pas comme une préoccupation culturelle périphérique, mais comme une nécessité stratégique pour la résilience, la cohésion sociale et la vie démocratique de l'Europe.

1. L'architecture dans un agenda européen en mutation

Les priorités politiques au niveau de l'UE ont considérablement évolué. Si la durabilité reste essentielle, elle est désormais étroitement liée à des préoccupations plus larges : sécurité économique, capacité industrielle, autonomie stratégique et souveraineté technologique. La nouvelle Commission européenne et le nouveau

Parlement européen évaluent de plus en plus les politiques sous l'angle de la compétitivité, de la rapidité de mise en œuvre et de la résilience.

Ce changement crée à la fois des défis et des opportunités. Le CAE a anticipé cette évolution très tôt. En renforçant son action politique et en s'engageant systématiquement

auprès des institutions, le CAE a veillé à ce que la qualité architecturale, l'expertise en matière d'urbanisme et l'intérêt public restent ancrés dans les dossiers européens clés. Nos contributions, qu'elles concernent la législation sur les bâtiments, les marchés publics ou le logement, n'étaient pas des interventions réactives, mais des apports stratégiques qui ont façonné l'orientation des politiques.

2. Réalisations concrètes dans la politique de l'UE

Marchés publics

Les marchés publics restent l'un des leviers les plus puissants pour améliorer la qualité de l'environnement bâti. Le CAE joue un rôle décisif pour que le Parlement européen reconnaisse la qualité de la conception, les services intellectuels et l'accès équitable des PME comme des conditions préalables à la compétitivité, et non comme des obstacles à celle-ci.

L'une des principales réalisations a été la **Déclaration de Luxembourg**, adoptée conjointement par les architectes et les ingénieurs. Pour la première fois, les deux professions se sont unies derrière des principes communs : aller au-delà du modèle du prix le plus bas, garantir des procédures axées sur la qualité et l'innovation, reconnaître les services intellectuels comme un domaine distinct et créer de réelles opportunités pour les PME. Cette voix commune a déjà influencé la réforme en cours des règles de passation des marchés publics de l'UE.

Le logement et le programme européen pour le logement abordable

L'Europe est confrontée à une crise du logement qui est à la fois économique, sociale et environnementale. Avec sa position sur le logement, le CAE a adressé un message clair et réaliste aux institutions européennes : l'accessibilité financière ne doit jamais être obtenue au détriment de la qualité, et la durabilité ne peut être considérée comme un supplément facultatif. Le CAE a plaidé en faveur de politiques fondées sur la "conversion avant démolition", la densification responsable, l'utilisation de matériaux régionaux et des solutions architecturales qui renforcent les communautés. Ces priorités se reflètent de plus en plus dans les travaux de la Commission sur le plan européen pour le logement abordable.

Il est essentiel de collaborer avec les parties prenantes, et la **Déclaration de Prague sur "Un logement abordable et de qualité pour tous"** a été adoptée en collaboration avec *Housing Europe*. Cette déclaration est un appel à l'action dans quatre domaines : le logement en tant que droit humain et bien public, la rénovation en premier lieu, la qualité par la conception, l'innovation et la numérisation.

Performance énergétique, construction durable et villes résilientes

L'une des questions politiques les plus importantes cette année a été la mise en œuvre par les États membres de la directive révisée sur la performance énergétique des bâtiments (EPBD). Pour la première fois, l'Europe dépasse le cadre exclusif de la consommation énergétique opérationnelle pour adopter une approche holistique intégrant l'évaluation du cycle de vie, les

émissions de carbone sur toute la durée de vie et la circularité. Cette transition, influencée par des années de plaidoyer du CAE, marque un changement fondamental dans la manière dont l'Europe construira pour les générations futures. Elle reconnaît que les bâtiments ne sont pas seulement des consommateurs d'énergie, mais des écosystèmes ayant des responsabilités environnementales et sociétales sur le long terme.

L'adaptation au changement climatique et la résilience, au sens large, jouent un rôle clé dans la planification et le développement des villes de demain et dans la transformation des bâtiments grâce à une approche circulaire. Au-delà de l'Europe, en collaboration avec des organisations telles que l'Alliance de Davos, le Conseil mondial du bâtiment durable (WGBC) et UN-Habitat, il existe un potentiel important en matière de partage des connaissances et d'innovation.

3. Renforcer le CAE en tant que force européenne

Au-delà de son influence politique, le CAE est devenu une organisation plus forte et plus confiante. Nous avons amélioré la gouvernance, clarifié les processus internes et obtenu un financement européen à long terme. Notre réseau compte désormais 52 Organisations Membres issues de 36 pays, ce qui démontre la pertinence de notre travail à travers l'Europe.

La participation à nos groupes de travail et à nos dialogues politiques a considérablement augmenté. Les Organisations Membres reconnaissent que la législation européenne n'est pas un exercice abstrait à Bruxelles, mais un cadre qui définit les conditions de notre profession. Le CAE est désormais un interlocuteur respecté de la Commission et du Parlement, qui façonne les dossiers plutôt que de simplement les suivre.

Cette année a également été marquée par des progrès au niveau national qui marquent un changement culturel plus large en Europe :

- **L'Estonie a nommé son premier architecte d'État, marquant ainsi une nouvelle conception du leadership stratégique en matière d'aménagement du territoire.**
- **Le type de "bâtiment E" en Allemagne a lancé un débat sur la manière dont la simplification et la qualité peuvent coexister sans compromettre la sécurité ou la responsabilité.**
- **Le Danemark a établi de nouvelles normes en intégrant l'évaluation du cycle de vie dans son processus d'octroi de permis de construire.**
- **La Pologne a remis la politique architecturale à l'ordre du jour national en accueillant la Conférence européenne sur les politiques architecturales (ECAP) dans le cadre de sa présidence de l'UE, relançant ainsi un débat national attendu depuis longtemps et positionnant l'architecture comme une priorité politique stratégique.**
- **La Slovaquie a adopté sa première politique nationale en matière d'architecture.**

Ces développements montrent comment la coopération européenne renforce l'innovation au niveau national.

4. Alliances stratégiques et leadership culturel

La collaboration a été un élément déterminant de l'année écoulée. La conférence européenne "Architectes + Ingénieurs : un partenariat pour une conception résiliente" à Luxembourg a marqué une étape importante : pour la première fois, deux grandes professions du domaine de l'aménagement du territoire se sont assises à la même table pour négocier une position européenne commune. Ce partenariat reflète une vérité plus large : l'Europe ne peut être résiliente que si les disciplines travaillent au-delà des frontières.

Le CAE a également renforcé son engagement en matière de politique culturelle. Grâce à nos contributions à la Boussole Culturelle de l'UE et à notre implication continue dans le Nouveau Bauhaus Européen, nous avons mis en avant l'architecture en tant qu'atout culturel, social et démocratique. Cela a permis de garantir que l'environnement bâti reste intégré dans les stratégies de l'UE en matière d'identité, de cohésion et de résilience communautaire.

5. Perspectives

L'Europe entre dans un nouveau cycle politique qui exige clarté, courage et collaboration. Le CAE a posé des bases solides, mais le travail à accomplir est considérable. Les principales priorités pour les années à venir sont les suivantes :

- **Soutenir des marchés publics basés sur la qualité dans toute l'Europe ;**
- **Garantir des chances équitables pour les PME ;**
- **Promouvoir un acte législatif sur les services de planification ;**
- **Soutenir de manière responsable la numérisation, notamment via l'IA, et une industrialisation de la construction ;**
- **Positionner la qualité architecturale comme un élément central de la compétitivité et de la résilience culturelle de l'Europe.**

Le CAE est reconnu comme une voix crédible et stratégique dans le paysage politique européen. Les réalisations de ces dernières années démontrent l'impact d'une communication unifiée, experte et ciblée. Elles montrent également que l'architecture, loin d'être une toile de fond passive, est un moteur dans la construction d'une Europe résiliente, démocratique et compétitive. Ces progrès ont été rendus possibles grâce à l'engagement de nos Organisations Membres, dont l'expertise et le dévouement continuent de conférer au CAE sa pertinence politique. Nous adressons également nos sincères remerciements au Bureau exécutif pour ses conseils stratégiques et sa collaboration constante, ainsi qu'à notre Secrétaire Général et au Secrétariat pour leur professionnalisme et leur soutien dans la réalisation de nos objectifs communs. Avec une voix plus claire, des alliances plus solides et une reconnaissance croissante au niveau européen, le CAE est bien positionné pour les années à venir. Les défis sont importants, mais les fondations sont solides et les opportunités pour notre profession n'ont jamais été aussi favorables.



2025 a été ma dernière année au sein du CAE avant ma retraite et elle a été mémorable à plusieurs égards.

Avec le soutien continu du programme Europe Créative, le CAE a organisé plusieurs événements sur des questions importantes tant pour la profession d'architecte que pour les institutions européennes.

Tout d'abord, nous avons organisé une conférence à Luxembourg, en collaboration avec plusieurs organisations représentatives de la profession d'ingénieur, sur les marchés publics, en prévision de la révision de la directive en 2026. Nous sommes parvenus à un accord sur quatre points clés qui sont devenus des éléments centraux de notre plaidoyer, à savoir :

- **Renforcer le marché intérieur avec des règles en matière de marchés publics qui vont au-delà du prix le plus bas ;**
- **Mieux reconnaître la nature spécifique des services intellectuels ;**
- **Veiller à ce que les procédures de passation des marchés publics favorisent des résultats axés sur la qualité et l'innovation ;**
- **Améliorer l'accès des PME aux marchés publics.**

Deuxièmement, nous avons organisé une conférence et un forum sur l'exercice de la profession à Porto sur la valeur de l'architecture pour la société. Cela nous a permis de commencer à explorer les différents services prestés à travers l'UE, y compris les différences dans les rôles et, par conséquent, dans les

responsabilités, les obligations et les rémunérations. Des recherches supplémentaires nous permettront de mieux comprendre les différences entre les systèmes nationaux, mais aussi les éléments communs.

Troisièmement, vers la fin de l'année, nous avons organisé une conférence à Prague sur le logement abordable et publié une déclaration commune avec Housing Europe. Il s'agit d'un appel à l'action pour

- **Reconnaître le logement comme un droit humain et un bien public ;**
- **Donner la priorité à la rénovation - pour préférer la réutilisation et l'entretien à la démolition;**
- **Promouvoir la qualité dès la conception - pour des logements qui améliorent le bien-être ;**
- **Promouvoir l'innovation et la numérisation, pour des logements évolutifs et durables.**

Cela constitue également la base de nos contributions au Plan européen pour le logement abordable et à la Stratégie européenne pour la construction de logements.

Nous avons également co-organisé plusieurs événements, tels que la conférence "Décarboner l'Architecture" à Barcelone, en collaboration avec le COAC et le CSCAE, la Conférence européenne sur les politiques architecturales à Gdansk et le webinaire "L'architecture après la catastrophe : reconstruire l'espoir après les catastrophes" avec l'Union Internationale des Architectes (UIA).

Bon nombre de nos positions politiques s'appuient sur des données factuelles issues de l'Étude du Secteur, qui est probablement l'enquête la plus complète sur la profession d'architecte au niveau européen. L'édition 2024 a été publiée en février 2025, une fois de plus avec le soutien du programme Europe Créative.

À la suite des rapports Draghi et Letta de l'année dernière, la Commission européenne a lancé un appel à contributions afin de préparer sa Stratégie pour le marché unique. Le CAE a préconisé cinq mesures pour parvenir à un marché unique intégré, à savoir :

- **Améliorer la mobilité professionnelle ;**
- **Réduire la charge réglementaire ;**
- **Améliorer les dispositions de la directive sur les marchés publics ;**
- **Mieux utiliser les réglementations existantes ;**
- **Et combler une lacune réglementaire.**

Cela a permis au CAE de faire avancer certaines des recommandations formulées dans son manifeste pour les élections au Parlement européen de l'année précédente.

Depuis la publication de la stratégie de la Commission, le CAE se concentrera sur la liste des dix obstacles les plus importants, ainsi que sur l'ambition de stimuler les marchés, de mettre davantage l'accent sur les PME, les start-ups et les scale-ups, de parvenir à une plus grande simplification (moins de bureaucratie) et de prêter attention au programme de mise en œuvre.

Nous avons également été extrêmement occupés à répondre à la période d'hyperactivité de la Commission, en traitant de nombreux appels à contribution et consultations sur les qualifications professionnelles, les marchés publics, le logement, la boussole culturelle de l'UE, l'agenda européen pour les villes, la loi européenne sur l'économie circulaire, la loi sur les services de construction, la révision des règles en matière d'aides d'État, ainsi qu'en plaidant pour une mise en œuvre ambitieuse et optimale de la directive sur la performance énergétique des bâtiments.

Ce fut un grand privilège pour moi de servir le CAE au cours des 14 dernières années. Je pense laisser derrière moi un sens accru de la rigueur opérationnelle et stratégique, une gouvernance améliorée, une plus grande stabilité financière, une équipe compétente, dévouée et loyale, ainsi qu'une activité professionnelle et politique accrue.



HUT SPACE, Novo Brdo, Kosovo
Architecte : Visar Geci
Photo : Visar Geci

Rapport du Trésorier

Kornel Kobák



Résultats financiers pour 2025

Dépenses	%	€
Coûts du personnel	52,55	822.760
Projets	22,08	345.717
Locaux	3,64	56.959
Autres coûts opérationnels	4,69	73.428
Honoraires professionnels	5,57	87.156
Dépenses du Bureau Exécutif	5,19	81.213
Dépenses des réunions du CAE	3,62	56.669
Communication	1,28	20.092
Assurance	0,11	1.645
Amortissements	0,39	6.153
Entretien	0,60	9.332
Fournitures et services de bureau	0,17	2.604
Dépenses financières	0,11	1.799
Total des dépenses		1.565.526

Revenus	%	€
Cotisations des membres	48,52	759.663
Activités	38,53	603.254
Dépenses récupérées	0,90	14.075
Revenus financiers	0,22	3.387
Transfert fonds réserve	11,83	185.147
Total des revenus		1.565.526





Musée de la culture forestière, Svullrya, Norvège
Architectes : Lipinski Architects & Lasovsky Johansson Architects
Photo : Anne Bråtveit

2 **Enjeux professionnels**

Accès à la profession

Exercice de la profession

Architecture et Environnement
bâti de haute qualité (*Baukultur*)

Recherche et développement

Think Tank & développement stratégique



Accès à la profession

Carla Lima Vieira, Coordinatrice



En 2025, le Domaine Thématique 1 s'est concentré sur la promotion de la proposition du CAE relative à un instrument juridique sur la qualité des services de planification dans l'environnement bâti et naturel ; la finalisation du certificat électronique d'accompagnement (afin de faciliter les demandes d'enregistrement transfrontalières) ; la préparation d'une étude sur l'accès à la profession et la consolidation des positions sectorielles en faveur d'une réglementation équilibrée, alignée sur la mobilité professionnelle et l'intérêt public d'une architecture et de services

architecturaux de haute qualité dans le marché unique.

Les groupes de travail du Domaine Thématique (PQD-PPE-CPD et RQI) ont continué à suivre les éléments clés du programme de travail de la Commission européenne,

notamment les recommandations de réforme sur la réglementation professionnelle et les procédures d'infraction connexes, l'indicateur de restrictivité réglementaire, la proposition de directive sur les stages, l'application de la directive sur le test de proportionnalité ainsi que les développements en cours liés à la révision de la directive sur les qualifications professionnelles.

Une attention particulière a été accordée à Stratégie pour le marché unique de la Commission visant à réduire les obstacles. Six des dix obstacles identifiés par la Commission ont des implications potentielles pour la profession d'architecte. Le CAE suit activement les initiatives proposées pour traiter ces questions, répondant aux pressions en faveur de la déréglementation et défendant sans relâche la valeur sociétale de l'architecture et des services d'architecture.

MOBILITÉ PROFESSIONNELLE

Certificat d'accompagnement

Dans le cadre d'une convergence volontaire, le Réseau européen des autorités compétentes en matière d'architecture (ENACA) et le groupe de travail sur les qualification professionnelles ont développé cet outil numérique destiné à aider les autorités compétentes à vérifier si les qualifications des migrants sont répertoriées dans la directive. L'objectif d'un tel formulaire commun est de réduire les erreurs des utilisateurs et de permettre à l'autorité d'accueil de déterminer plus facilement si le demandeur peut bénéficier d'une reconnaissance automatique, ou bien doit être traité dans le cadre du système général ou de la législation nationale. Cet outil complète l'initiative de la Commission visant à faciliter la portabilité des titres de qualification en facilitant la reconnaissance et en accélérant l'enregistrement.

Étude sur l'accès à la profession

Dans le cadre du programme Europe Créative, le CAE lance une étude sur les cadres réglementaires régissant l'accès à la profession d'architecte dans les États Membres de l'UE, en Suisse, en Norvège, au Royaume-Uni, au Kosovo, en République de Macédoine du Nord, en Moldavie, au Monténégro, en Serbie et en Ukraine. L'étude documentera les différences nationales, identifiera les meilleures pratiques et favorisera une plus grande convergence et reconnaissance mutuelle. Elle dressera également un inventaire des approches en matière de développement professionnel continu (DPC), en reconnaissant son rôle essentiel dans le maintien des compétences tout en évitant les obstacles à la mobilité. Un troisième volet analysera les procédures de reconnaissance des qualifications des pays tiers. L'étude sera menée en 2026 par des chercheurs externes suite à une enquête auprès des Organisations Membres.

RÉGLEMENTATION ET QUALITÉ DES SERVICES ET DE L'ARCHITECTURE

Proposition d'un instrument législatif sur la qualité des services professionnels dans l'environnement bâti et naturel

La proposition du CAE relative à un instrument législatif sur la « qualité des services de planification dans l'environnement bâti et naturel » vise à combler une lacune réglementaire dans le marché unique en garantissant que les services ayant des implications importantes pour l'intérêt public — notamment la sécurité, la performance environnementale, la numérisation et le patrimoine culturel — soient fournis par des professionnels qualifiés. Tout au long de l'année, le CAE a travaillé en étroite collaboration avec des organisations partenaires clés — ECCE, ECEC, ECIA, ECTP-CEU, EFCA et IFLA Europe — afin de garantir des principes communs et l'alignement du secteur. La justification et la portée de cette proposition ont été affinées afin de refléter une approche multidisciplinaire, couvrant l'ensemble de l'écosystème des services de planification dans l'environnement bâti et naturel. Les préparatifs sont en cours pour passer à une action de plaidoyer ciblée auprès de la Commission européenne.

Appel à contributions pour la stratégie du marché unique 2025

Le CAE a contribué aux travaux de la Commission européenne sur le renforcement du marché unique des services, en mettant en avant cinq actions prioritaires visant à soutenir à la fois la mobilité professionnelle et la qualité de l'environnement bâti et naturel. Le CAE a plaidé en faveur de l'optimisation du fonctionnement de la directive sur les qualifications professionnelles en utilisant un certificat d'accompagnement standardisé, en résolvant les problèmes liés aux qualifications mixtes et en alignant l'enseignement de l'architecture dans l'UE sur les normes internationales. Nous avons recommandé de réduire les charges réglementaires inutiles en s'appuyant sur les dispositions existantes, par exemple en abrogeant la directive sur le test de proportionnalité et en utilisant l'indice de restriction des échanges de services (STRI) de l'OCDE au lieu de l'indicateur de restriction réglementaire (RRI) de la Commission européenne ; en améliorant la directive sur les marchés publics en favorisant une sélection basée sur la qualité et un meilleur accès pour les PME ; et en améliorant l'application de la législation existante. Tous ces éléments ont été soulignés comme étant essentiels pour un marché unique fort. Enfin, le CAE a réitéré la nécessité de combler un vide réglementaire concernant les services de planification, en soutenant la participation de professionnels qualifiés lorsque les services ont des implications claires d'intérêt public dans notre environnement bâti et naturel.

Appel à contributions pour une analyse d'impact sur une loi relative aux services de construction

La future loi sur les services de construction s'inscrit dans le prolongement direct de la Stratégie pour le marché unique de 2025, qui vise à réduire les obstacles à la prestation transfrontalière de services et à renforcer le marché unique. Le CAE a profité de cette consultation pour faire avancer sa proposition d'instrument législatif sur la qualité des services de planification dans l'environnement bâti et naturel, en soulignant le vide réglementaire actuel qui affecte les services de planification. Si l'amélioration des échanges transfrontaliers de services de construction est bienvenue, la qualité, la sécurité et la durabilité de l'environnement bâti dépendent fondamentalement de professionnels de l'urbanisme qualifiés opérant selon des normes claires et réglementées. Les services de planification complexes, tels que les services d'architecture, ne peuvent être déréglementés sans mettre en péril la protection des consommateurs, les objectifs climatiques et l'intérêt public. Le CAE continuera à plaider en faveur d'un instrument européen complémentaire garantissant que ces services d'urbanisme, qui revêtent une grande importance sur le plan technique, environnemental et culturel, soient fournis par des professionnels compétents et responsables.



Exercice de la profession

Diego Zoppi, Coordinateur



Mondialisation de l'économie

S'il est vrai que la dynamique de la profession doit s'aligner sur la dynamique sociale et économique générale, nous devons tenir compte du fait que la mondialisation de l'économie s'est accélérée, ce qui, combiné à l'évolution du paysage géopolitique, a profondément modifié notre horizon européen et, avec lui, les certitudes qui nous ont accompagnés au cours des dernières décennies.

Nous avons découvert que ce qui était anticipé ces dernières années comme un scénario possible est soudainement devenu réalité. L'économie européenne est confrontée à des concurrents féroces (États-Unis, Chine et autres membres des BRICS), qui nous obligent à accélérer nos efforts pour maintenir (ou plutôt retrouver) une compétitivité actuellement affaiblie. Les architectes constituent une catégorie professionnelle intégrée dans une chaîne de production importante et doivent donc s'interroger sur leur rôle dans ce paysage en mutation et sur l'évolution de leurs activités, de leurs services et de leur mission sociale.

La faiblesse de l'Europe

Le marché de l'UE est plus petit que celui des États-Unis ou de la Chine, et il est fragmenté en 27 États différents, avec des langues, des lois et des règles différentes. Le marché unique de l'UE est donc structurellement plus faible, ce qui a un impact négatif sur l'économie et les conditions sociales. La faiblesse de l'Europe est également accentuée par le fait que l'innovation technologique et numérique dans divers secteurs économiques ne suit pas le rythme de l'innovation dans d'autres économies.

Nécessité de renforcer le marché unique

Mario Draghi et Enrico Letta ont présenté leurs rapports qui, entre autres, attribuent un rôle important au système des marchés publics. Celui-ci devrait servir de catalyseur à l'innovation et à la numérisation pour l'ensemble de l'économie. La taille des entreprises est également un facteur important : l'ADN économique européen est composé de nombreuses PME qui peuvent être plus flexibles et innovantes que les grandes entreprises et qui, dans le domaine des services, garantissent une offre variée et une

concurrence plus forte que celle qui existe entre les grandes entreprises.

Essentiellement, le marché unique peut être renforcé si un processus d'homogénéisation des systèmes réglementaires nationaux est consolidé et si une simplification conséquente du système réglementaire européen global est réalisée. Par conséquent, les prochaines directives seront cruciales pour la mise en œuvre de la compétitivité, de la simplification et de l'innovation de l'économie de l'UE.

Centralité du secteur de la construction

Le secteur de la construction en Europe est l'un des secteurs les plus importants de l'économie : il génère 1 207 milliards d'euros, est le premier producteur de déchets (il doit donc innover) et emploie 14 millions de personnes, dont 12 % sont des professionnels. 65 % du PIB européen est généré par le secteur des services, 75 % des travailleurs européens travaillent dans le secteur des services, et ce pourcentage est en augmentation en Europe.

Rôle central du système des marchés publics et de la nouvelle directive

14% du PIB européen provient du système des marchés publics. Il ressort donc clairement de ce qui précède l'importance de la future directive sur les marchés publics et son impact sur les services professionnels des architectes et le secteur de la construction. En 2026, après plusieurs années de préparation auxquelles le CAE a directement contribué, la proposition de la Commission pour une nouvelle directive sera finalisée.

La profession d'architecte et son évolution

La profession d'architecte évolue à mesure que des facteurs importants modifient son champ d'action. De nouvelles sensibilités environnementales et sociales ont fait évoluer la pratique professionnelle vers une meilleure prise en compte de l'ensemble du cycle de vie des bâtiments, qui doivent être conçus non seulement pour la construction, mais aussi pour leur exploitation et leur démantèlement à la fin de leur durée de vie. En outre, elles ont poussé la conception vers des normes de qualité plus élevées en introduisant beaucoup plus de paramètres qu'auparavant.

La numérisation et l'utilisation généralisée du BIM et de l'Intelligence Artificielle ont introduit de nouveaux outils qui permettent de gérer le nombre accru de paramètres, contribuant également à l'évolution de la profession d'architecte.

La nécessité de combiner les principes du Nouveau Bauhaus Européen avec le nouveau cadre réglementaire

Cependant, l'objectif principal du travail de l'architecte reste la fonction sociale liée à la qualité de vie des personnes qui utilisent les espaces qu'il conçoit. Il est donc important que les nouveaux systèmes réglementaires qui se profilent à l'horizon soient influencés par ce que la culture européenne a défini au cours des dernières décennies, comme la baukultur, le Nouveau Bauhaus Européen et les lois architecturales promulguées par certains États européens.

— **Activités et position politique du CAE en matière de marchés publics**

Le CAE a soutenu activement ce processus, et le Domaine Thématique 2 et tous ses groupes de travail ont également œuvré en ce sens. À titre d'exemple, nous citons quelques paragraphes d'un document récent (septembre 2025) qui examine les questions soulevées dans la **déclaration de Luxembourg** et, en ce qui concerne les propositions relatives à la nouvelle directive sur les marchés publics, propose et décrit :

— **Déclaration du CAE sur la révision de la directive sur les marchés publics**

— **Clarification, simplification et numérisation du processus**

— **Marchés publics favorables aux PME**

— **Critères de sélection de qualité**

— **Marchés publics écologiques**

— **Concours d'architecture**

— **Professionnalisation**

— **Amélioration des pratiques d'achat**

— **Conclusion - Un chapitre dédié aux services intellectuels**

— **Le problème de la diversité des cadres réglementaires nationaux**

Le CAE espère que les institutions européennes seront en mesure de définir un système réglementaire européen commun conforme aux principes décrits ci-dessus et qu'il ouvrira la voie à un terrain d'entente de plus en plus cohérent et homogène au niveau national. La diversité des règles et des lois entre les pays est l'un des principaux obstacles à la mobilité transnationale des services d'architecture, une situation qui touche particulièrement les PME et les jeunes entreprises.

Le problème des différences réglementaires dans la profession et les services qu'elle fournit

La profession d'architecte elle-même est régie par des lois et réglementations nationales ayant une longue histoire, qui diffèrent d'un pays à l'autre. De même,

les règles définissant les services d'architecture et les champs d'activité différent, avec des définitions, des responsabilités et des garanties différentes. Il sera bientôt utile de travailler à la création d'une base de définitions communes au niveau européen, en utilisant comme facteur commun les principes de qualité des services et leur réglementation.

ACTIVITÉS DU DOMAINE THÉMATIQUE 2

Ces dernières années, le domaine thématique 2 s'est concentré sur la coordination des différents groupes de travail afin d'orienter la profession vers la nouvelle structure décrite ci-dessus, afin que les architectes puissent contribuer au renforcement du marché unique et tirer parti de son potentiel..

Groupe de travail sur les marchés publics et les concours d'architecture

(Présidente : Katarina O'Cofaigh | Vice-Présidente : Kathrin Rapp)

Le groupe a pour mission de suivre à la révision de la nouvelle directive sur les marchés publics (PPD) et de promouvoir les préoccupations de la communauté architecturale auprès de la Commission européenne. Les principes directeurs sont ceux énumérés dans la déclaration de Luxembourg, à savoir :

- 1. Renforcer le marché intérieur avec des règles générales en matière de marchés publics qui vont au-delà du prix le plus bas (amélioration du système de l'offre économiquement la plus avantageuse) ;**
- 2. Mieux reconnaître la nature spécifique des services intellectuels (un chapitre dédié est nécessaire) ;**
- 3. Garantir des procédures de passation de marchés axées sur la qualité et l'innovation (principal outil : le concours d'architecture) ;**
- 4. Améliorer l'accès aux marchés publics pour les PME et les nouveaux entrants (desd'appel d'offres spécifiques pour les PME est demandée).**



Villa Meltem, Salthamn, Gotland, Suède
Architectes : m.arkitektur
Photo : Emma Jönsson Dysell

En outre, la collaboration entre le groupe de travail et la plateforme ARCH-E constituera un outil intéressant pour consolider l'utilisation des concours d'architecture dans toute l'Europe et partager les meilleures pratiques.

Groupe de travail sur les modèles commerciaux innovants - IBM

(Président : Sergio García-Gasco Lominchar)

Avec le soutien du programme Europe Créative de l'Union européenne, le CAE a publié en novembre 2024 "La chaîne de valeur de la construction : comment les architectes peuvent-ils jouer un rôle plus important ?". Les architectes contribuent à la chaîne de valeur de la construction de plusieurs manières, leur expertise allant bien au-delà de la seule conception.

Cette nouvelle publication, élaborée par ce groupe de travail, présente des stratégies concrètes permettant aux architectes de toute l'Europe d'élargir leur influence professionnelle et d'assumer des rôles plus importants dans le secteur de la construction. Elle souligne la nécessité pour les architectes de promouvoir leurs compétences générales auprès du public et de leurs pairs. Elle encourage la profession à s'unir, renforçant ainsi son importance dans la conception de villes futures conformes aux objectifs en matière de durabilité.

Numérisation - Groupe de travail BIM

(Président : Peter Hyttel Sørensen)

Comme mentionné précédemment, la numérisation est l'un des principaux facteurs d'innovation dans notre profession. L'évolution vers de nouvelles utilisations du BIM, également appliquées aux procédures administratives, représente donc un scénario intéressant. Le groupe de travail s'est attelé à :

- **Élaborer la position du CAE sur la numérisation et le BIM ;**
- **Définir une position sur la manière de mettre en œuvre la série ISO 19650 ;**
- **Assurer le suivi de la position du CAE/Fédération européenne des consultants en ingénierie (EFCA) sur le BIM auprès de la Commission européenne;**
- **Participer au développement du CEN TC 442.**

Innovation dans l'architecture - Groupe de travail sur l'intelligence artificielle (IA)

(Président : Pavel Martinek)

L'IA et l'architecture promettent de nombreux changements dans notre travail quotidien, rendant obsolètes des pratiques que nous pensions immuables. L'approche du projet utilisant de nouveaux outils remplace l'étude traditionnelle des plans, des coupes et des élévations par une modélisation qui importe

directement de nombreux paramètres et ingrédients culturels. La puissance et l'impact de ces nouveaux outils sont tels qu'il est essentiel de sensibiliser à leurs limites et à leurs nouvelles frontières. Le groupe de travail a travaillé sur :

- **Débattre, recueillir des études de cas et des bonnes pratiques sur la manière d'aborder l'IA ;**
- **Préparer une boîte à outils détaillée comprenant des définitions expertes du problème, des études de cas, des expériences individuelles, etc.**
- **Surveiller activement et contribuer aux débats publics.**

Comité sur l'exercice de la profession

(Présidente : Ludovica Molo)

Au cours de l'année 2025, les bases ont été jetées pour compléter les activités traditionnelles telles que les études sur l'étendue des services et les assurances par une nouvelle activité d'analyse et de recherche sur l'utilisation de chaînes d'approvisionnement courtes pour les matériaux de construction traditionnels, utilisés de manière innovante. Cette activité, liée à la fois à la qualité de l'architecture et à la création d'écosystèmes économiques plus résilients que l'écosystème actuel, pourrait constituer une contribution originale au renforcement du marché intérieur européen.

Groupe de travail sur l'étude économique architecturale des pratiques professionnelles - Task-force AESOP

(Président: Damir Mance)

Toutes les accélérations significatives mentionnées nécessitent une compréhension des aspects économiques liés à l'activité des architectes et des cabinets d'architecture. Les différentes règles définissant les coûts et les honoraires professionnels, la concurrence et les effets du marché unique (ou leur absence) ont incité à organiser des recherches sur ce sujet. La recherche sera basée sur des questionnaires adressés aux organisations professionnelles et aux cabinets d'architectes individuels et sera mise en œuvre en 2026 et 2027. L'objectif est d'identifier les mécanismes de coûts associés aux services professionnels individuels, l'impact positif et négatif de la concurrence sur ceux-ci, et la manière d'organiser un cadre coûts/bénéfices plus reconnaissable, également lié à la nécessité de mécanismes de rémunération basés sur la qualité du travail effectué.



Architecture et environnement
bâti de haute qualité (*Baukultur*)
Borys Czarakcziew, Coordinateur



Pour le CAE, 2025 a été une période de travail intense et multiforme, axée sur les principaux défis auxquels l'architecture européenne est actuellement confrontée : la transition énergétique, la crise du logement, la protection et l'adaptation du patrimoine culturel, la résilience de l'environnement bâti et la qualité de vie en tant que valeur publique primordiale. Les activités menées dans le cadre du domaine 3 étaient directement alignées sur les priorités actuelles de l'UE, en particulier la mise en œuvre de la directive révisée sur la performance énergétique des bâtiments (EPBD), le développement du Nouveau Bauhaus européen (NEB) et l'élaboration de la politique européenne en matière de logement.

Une partie importante du travail a été réalisée par le groupe de travail « Environnement et Architecture durable » (ESA WG), qui a joué un rôle clé en 2025 dans l'interprétation et la diffusion de la directive relative à la performance énergétique des bâtiments auprès des architectes. Les travaux du groupe ont porté sur le lien entre les objectifs énergétiques et la qualité architecturale, le contexte culturel et les conditions sociales et économiques réelles dans les États membres de l'UE. L'évaluation des bâtiments existants, point de départ d'une politique de rénovation qui met clairement l'accent sur la nécessité de privilégier l'adaptation et la modernisation plutôt que la démolition, a revêtu une importance particulière. Grâce à son approche cohérente, ce groupe de travail a renforcé le message du CAE selon lequel la transition énergétique ne peut se réduire à des questions techniques, mais doit faire partie intégrante de la qualité de vie et de la culture de l'environnement bâti. Je tiens à remercier tout particulièrement les coprésidentes, Judit Kimpian et Greta Tresserra, pour leur leadership et la continuité de leur travail.

Parallèlement, le groupe de travail « Transformation urbaine et Logement » (Groupe de travail UTH) s'est fortement impliqué dans le débat européen sur l'accessibilité au logement et la qualité de l'environnement urbain. En 2025, le groupe a joué

un rôle important dans l'élaboration de la position du CAE sur les nouvelles initiatives de la Commission européenne dans le domaine du logement, notamment la préparation d'une lettre adressée au Commissaire chargé du logement, Dan Jørgensen, les réponses aux consultations des parties prenantes de la Commission européenne et une position politique sur la construction hors site. Ce travail a clairement souligné que le rythme et l'ampleur de la production de logements ne doivent pas se faire au détriment de la qualité architecturale, urbaine et sociale. La contribution du groupe de travail a confirmé que l'architecture est un outil essentiel pour intégrer la politique du logement aux objectifs climatiques, sociaux et culturels. Je tiens à remercier tout particulièrement Eugen Panescu et Corinne Girard-Young pour leur engagement et leur leadership constant au sein de ce groupe de travail.

L'année 2025 a également été marquée par les résultats significatifs du groupe de travail « Patrimoine », qui a continué à développer une approche considérant le patrimoine comme une ressource active plutôt que comme un simple objet de protection. Le rapport sur le patrimoine et les travaux sur l'intégration du patrimoine dans le NEB ont clairement montré que l'adaptation des bâtiments existants est l'un des outils clés pour atteindre les objectifs climatiques, sociaux et culturels. Une attention particulière a été accordée au patrimoine moderniste et d'après-guerre et à son rôle dans la formation de l'identité des villes européennes. Je tiens à remercier Stefano Musso et Wacław Szrejko pour leur professionnalisme, leur sensibilité aux questions de conservation et leur capacité à favoriser le dialogue entre les domaines de la protection du patrimoine et de la pratique architecturale contemporaine.

Le travail de la Task-force sur les secours en cas de catastrophe a également été particulièrement important en 2025, car il est devenu de plus en plus pertinent dans le contexte de l'aggravation des crises climatiques, des conflits armés et des catastrophes naturelles. Le rapport du groupe de travail a créé un cadre cohérent pour le rôle des architectes dans la prévention, la réponse aux crises et la reconstruction, en mettant particulièrement l'accent sur la qualité, la durabilité et la sensibilité culturelle. Ces activités ont clairement renforcé la position du CAE en tant qu'organisation capable de formuler des recommandations responsables et à long terme sur la résilience de l'environnement bâti. Dans ce contexte, je tiens à remercier Roberto Rocchi d'avoir dirigé le groupe de travail et de lui avoir donné une forte dimension européenne.

L'année 2025 a également marqué la publication de la brochure Q&A – *Qualité de vie + Architecture*, publiée à l'occasion du 35^{ème} anniversaire du CAE. Cette publication présente une synthèse des nombreuses années de réflexion du CAE sur le rôle de l'architecture en tant que bien commun, outil de politique publique et fondement de la qualité de vie en Europe. Cette publication combine des thèmes sociaux, environnementaux, culturels et professionnels,

présentant l'architecture comme une discipline capable d'intégrer des politiques et des valeurs diverses dans une vision cohérente de l'avenir. Ce projet n'aurait pas été possible sans le soutien de l'ensemble du Bureau Exécutif (en particulier Anda Kursisa et Ruth Schagemann) et du Secrétariat du CAE (en particulier Julie Deutschmann et Ian Pritchard), à qui j'adresse mes remerciements particuliers pour leur coopération, leur confiance et leur engagement à chaque étape du travail.

L'année 2025 a également été la dernière année de ma mission en tant que membre du Bureau Exécutif du CAE et coordinateur du domaine thématique. Alors que je termine cette phase, je tiens à exprimer ma profonde gratitude à tous les présidents et membres des groupes de travail et des task-forces, au CAE et au Secrétariat pour leur collaboration, leur dialogue et leur responsabilité dans la définition du rôle de l'architecture en Europe. Je souhaite au nouveau Bureau Exécutif du CAE bonne chance, courage et constance dans la poursuite du renforcement de la position de l'architecture en tant qu'élément clé de la politique publique européenne et de la qualité de vie des générations actuelles et futures.

Rapport sur la publication "*Qualité de vie + Architecture*" par Anda Kursiša

L'année 2025 a marqué le 35ème anniversaire du CAE. Pour commémorer cette étape importante, le CAE a préparé la brochure "*Qualité de vie + Architecture*", une étude stratégique actualisée s'appuyant sur l'héritage du Livre blanc "*L'Europe et l'architecture demain*" de 1994 et du livre blanc "*Architecture et qualité de vie*" de 2005. Ce nouveau document répond aux défis contemporains urgents : changement climatique, transformation numérique, évolutions démographiques, inégalités sociales et rôle changeant de l'architecture en tant qu'instrument de politique publique.

Auteurs : Boryslaw Czarakcziew et Anda Kursiša, avec le soutien de la Présidente du CAE, Ruth Schagemann, et du Bureau Exécutif.

La publication est divisée en trois blocs thématiques – Société, Environnement et Profession – et comprend neuf chapitres destinés à être utilisés de manière pratique par les associations d'architectes. Elle explique les objectifs et la vision du CAE aux décideurs politiques et au grand public, en faisant référence à tous les documents et politiques récents.

L'architecture en tant que bien public

La publication souligne que l'architecture n'est pas seulement la conception de bâtiments, mais un moteur social, culturel et politique de transformation. Le CAE positionne l'architecture comme un bien commun, alliant culture, mémoire, attention et innovation. Face aux crises climatiques et aux inégalités sociales, l'Europe a besoin de politiques architecturales qui intègrent la qualité spatiale à la santé, au logement, à l'éducation et à la durabilité.

Transformer l'espace social

Les villes européennes sont confrontées à une pénurie de logements, à la numérisation, aux migrations et à des inégalités croissantes. Le rapport préconise des environnements urbains résilients, inclusifs et démocratiques, façonnés par la participation des citoyens, une planification à long terme et l'intégration du patrimoine dans les stratégies de développement. L'architecture devient un outil de cohésion sociale, et non plus seulement de construction.

Technologie, adaptation et bien-être

L'étude souligne le rôle croissant de l'IA, du BIM, de l'Internet des Objets et des processus basés sur les données dans la création d'espaces adaptables, favorables à la santé et inclusifs. La technologie doit renforcer, et non remplacer, la responsabilité humaine, l'empathie et le jugement en matière de conception. Le Nouveau Bauhaus Européen, la collaboration interdisciplinaire et les leçons tirées de la pandémie soulignent la valeur des environnements flexibles, verts et socialement réactifs.



Notre cabane de jardin - une maison sans ciment, Munich, Allemagne
Architectes : Florian Nagler Architekten
Photo : Markus Lanz and Sebastian Schels, PK Odessa

Marchés publics, valeur et conditions professionnelles

Le CAE met en garde contre la dévalorisation de la profession d'architecte par des systèmes de commande axés sur le prix le plus bas. Le rapport préconise des réformes fondées sur la qualité, l'innovation en matière de durabilité, la simplification des procédures et une meilleure reconnaissance des services intellectuels. La Déclaration de Luxembourg (2025) souligne le rôle des concours d'architecture en tant que mécanisme démocratique de sélection de projets de haute qualité. Le soutien aux PME et une rémunération équitable sont essentiels pour préserver la culture architecturale européenne.

Architecture responsable sur le plan climatique

Au cœur de l'étude se trouve un cadre fondé sur la résilience climatique, la circularité, l'intégration sociale, l'innovation à faible émission de carbone et la protection du patrimoine. La rénovation des bâtiments existants devient une priorité, conformément aux directives européennes telles que la directive sur la performance énergétique des bâtiments qui couvre, entre autres, les bâtiments zéro-émission, les passeports de rénovation et les journaux de bord numériques des bâtiments. L'architecture doit aligner les objectifs climatiques sur l'identité culturelle et la santé publique.

Logement et qualité urbaine

Les villes du futur doivent allier densité, accessibilité, systèmes verts et diversité sociale. Le rapport préconise une cohérence entre le Pacte vert, la vague de rénovation et les stratégies de l'UE en matière de logement, en mettant l'accent sur l'accessibilité financière et la participation. L'architecture doit préserver l'identité tout en favorisant la résilience et l'inclusion.

Le patrimoine comme ressource vivante

S'appuyant sur la déclaration de Cracovie (2024), le CAE met en avant sept principes : la rénovation plutôt que la démolition, l'éducation, la combinaison des connaissances traditionnelles et modernes, la qualité, la participation, l'échange de connaissances et la gestion adaptative. Le patrimoine est redéfini comme le fondement de la durabilité et de l'identité.

Éducation, éthique et développement professionnel

L'architecte moderne est un concepteur, un médiateur et un conseiller. La publication souligne l'importance d'une éducation cohérente au niveau européen, de l'apprentissage tout au long de la vie et d'une numérisation éthique. L'architecture reste une profession de confiance publique qui nécessite un soutien institutionnel, des conditions de travail équitables et un modèle de pratique renouvelé.

Quality of Life + Architecture 2025 est un manifeste visant à renforcer le rôle de l'architecture en tant qu'outil de politique publique. Le CAE appelle à :

- **Une influence plus forte pour l'architecture dans la prise de décision ;**
- **Une réforme des marchés publics axée sur la qualité ;**
- **Un investissement soutenu dans l'éducation, la recherche et les conditions professionnelles ;**
- **Et la reconnaissance du rôle de l'architecture dans la démocratie, l'identité et la transformation écologique.**

Comme l'affirme Ruth Schagemann, Présidente du CAE : *"L'architecture n'est pas un luxe, mais une condition préalable à une vie digne"*.



Revitalisation de l'ancienne verrerie et des zones urbaines environnantes dans la vieille ville de Ptuj, Slovénie
Architectes : ELEMENTARNA
Photo : Miran Kambič

Recherche et Développement

Dubravko Bačić, Coordinateur



Avec la contribution de : Selma Harrington (présidente du groupe de travail sur les projets financés par l'UE), Jacques Timmermann (président du groupe de travail sur le Nouveau Bauhaus Européen), Ruta Leitanaite (présidente du groupe de travail sur la solidarité avec l'Ukraine), Pierre Obajtek (responsable politique senior du CAE) et Larissa De Rosso (responsable des projets financés par l'UE du CAE)

Le Domaine Thématique 4 (Recherche et développement) du CAE est consacré au renforcement du rôle de la recherche, de l'innovation et des pratiques fondées sur des données probantes dans la conception d'un environnement bâti de haute qualité. Ses objectifs généraux sont de faire progresser les connaissances en architecture, de soutenir l'intégration de la recherche axée sur la conception dans les cadres politiques de l'UE et d'élargir les possibilités pour les architectes de participer à des projets collaboratifs européens. Ce domaine s'efforce également de renforcer les liens entre la pratique, l'éducation et la politique, en veillant à ce que l'expertise architecturale contribue de manière significative aux transitions sociétales, environnementales et technologiques.

L'année 2025 a marqué une étape importante : le 20e anniversaire de la participation du CAE à des projets financés par l'UE. Pour commémorer cette réussite, le CAE a publié *Building on Knowledge*, une publication retraçant deux décennies d'engagement, de partenariats et d'expertise. Cette publication présente la liste complète des projets du CAE depuis 2005 et comprend des contributions de Ruth Schagemann, Dubravko Bačić, Selma Harrington et Larissa De Rosso. Elle illustre l'évolution du travail basé sur des projets, depuis les premières collaborations thématiques jusqu'au vaste portefeuille actuel qui aborde la décarbonisation, la numérisation, la valeur sociale, la circularité et l'excellence en matière de conception. Cette année anniversaire a également été l'occasion de réaffirmer l'importance stratégique de la recherche et de l'innovation européennes pour la qualité architecturale et le développement futur de la profession.

Groupe de travail sur le Nouveau Bauhaus Européen

Le CAE soutient activement et depuis longtemps le Nouveau Bauhaus Européen (NEB), reconnaissant son potentiel transformateur pour un environnement bâti durable, inclusif et esthétique. En 2025, le groupe de travail NEB s'est principalement concentré sur la réponse du CAE à l'appel à contribution de la Commission européenne sur l'avenir du NEB. Le CAE a salué les actions décrites dans la communication et le projet de recommandations du Conseil publiés en fin d'année. La réponse a réaffirmé avec force que les valeurs du NEB doivent être intégrées à toutes les politiques publiques influençant l'environnement bâti et non bâti si l'Europe veut avoir un impact transformationnel significatif.

Le CAE a insisté sur la nécessité de mettre en place des marchés publics de haute qualité. La mise en œuvre des principes NEB dans le secteur de la construction nécessite des cadres de commande publique qui favorisent l'excellence, l'innovation et la qualité de la conception. C'est pourquoi le CAE a souligné l'importance de veiller à ce que les valeurs et principes du NEB soient pris en compte dans la révision de la directive sur les marchés publics.

Le groupe de travail a également contribué au co-développement d'un laboratoire NEB sur le logement, qui a passé avec succès une session de présentation devant la communauté NEB en décembre. Le laboratoire a officiellement commencé ses activités, et les premiers résultats devraient être présentés lors du prochain Festival NEB en juin 2026.

Tout au long de l'année, nous avons continué à promouvoir le NEB auprès de la communauté architecturale en partageant des mises à jour, des opportunités de financement et des développements politiques, veillant à ce que les valeurs du NEB soient pleinement reflétées dans les positions politiques du CAE. En 2025, le CAE a également signé un protocole d'accord avec la Fondation Brailard Architectes, jetant les bases d'une collaboration continue sur les méthodologies de prospective urbaine et les visions spatiales à long terme.

Groupe de travail sur les projets financés par l'UE

L'un des faits marquants de 2025 a été l'adoption de la **déclaration politique générale du CAE sur la recherche et l'innovation**, officiellement approuvée lors de l'Assemblée Générale à Luxembourg (mai 2025). Cette déclaration est le résultat d'un vaste processus de consultation interne mené pendant plusieurs années, avec la contribution majeure du groupe de travail du comité exécutif 2020-2021 dirigé par Selma Harrington (Irlande), Pavel Martinek (Tchéquie) et Eugen Panescu (Roumanie). Leurs travaux ont abouti, en 2022, à la création du domaine 4 – Recherche et développement et à la mise en place d'un groupe de travail dédié aux projets de l'UE, visant à améliorer l'évaluation par les pairs, la prise de décision et l'alignement stratégique dans le cadre des engagements du CAE en matière de projets.

Cette déclaration dessine un cadre clair pour la participation future du CAE aux propositions et projets de l'UE. Son objectif central est de donner

aux organisations membres et aux architectes, tant dans la pratique que dans le monde universitaire, les moyens de développer leurs compétences, leurs connaissances et leurs capacités afin de s'engager dans la recherche et l'innovation financées par l'UE. Elle souligne l'importance de la collaboration européenne, de l'échange de connaissances et de la « mobilité des cerveaux » en tant que moteur essentiel du progrès professionnel et sociétal.

La déclaration définit également la recherche comme une étude approfondie visant à améliorer les connaissances et les pratiques en architecture, réaffirmant le rôle du design en tant que mode fondamental de réflexion et de production de connaissances. Elle clarifie les distinctions entre recherche et innovation et situe l'engagement du CAE dans le paysage législatif et politique plus large de l'UE. Elle reconnaît l'importance de l'interdisciplinarité, des valeurs culturelles, de la performance environnementale et de la nécessité de soutenir les normes les plus élevées en matière d'éducation et de pratique.

Sur le plan interne, la déclaration reconnaît la responsabilité du CAE de développer les capacités et les ressources nécessaires pour s'engager efficacement dans la recherche et l'innovation au profit de ses parties prenantes. Le document s'appuie sur un examen complet de 20 ans de participation à des projets du CAE, dressant la carte de l'étendue des thèmes et des partenariats développés depuis 2005.

Projets de l'UE

En 2025, le CAE a participé activement à neuf projets financés par l'UE. Trois d'entre eux ont été menés à bien au cours de l'année (Cultural-e, NEBULA et ACCORD) et une nouvelle initiative, BUSUnited, a été lancée en septembre. BUSUnited mettra en place une communauté de praticiens pour le perfectionnement professionnel, en accord avec l'initiative BUILD UP Skills, offrant des synergies avec le groupe de travail « Formation Professionnelle Continue » du CAE et les activités du Domaine Thématique 1.

Les projets achevés ont donné lieu à des résultats clés, notamment

- **22 supports de formation ACCORD sur les permis et la vérification de la conformité basés sur le BIM ;**
- **Le kit de démarrage éducatif ACCORD en sept langues ;**
- **Recommandations politiques ACCORD sur les permis de construire basés sur le BIM ;**
- **Deux webinaires Cultural-e et l'élaboration de lignes directrices pour la conception de bâtiments à énergie positive ;**
- **Un document de synthèse soutenant les politiques en faveur des bâtiments à énergie positive ;**
- **Un réseau de 20 conseillers NEB créé dans le cadre du projet NEBULA.**

Le CAE a reçu 11 invitations à participer à de nouvelles propositions de projets en 2025 : trois ont été refusées, quatre demandes n'ont pas abouti et quatre sont toujours en attente d'évaluation. Le CAE a également

été invité à participer à trois propositions en tant que partenaire associé (une refusée, deux acceptées en attendant les résultats).

Groupe de travail Solidarité avec l'Ukraine

En 2025, le groupe de travail "Solidarité avec l'Ukraine" du CAE a poursuivi son engagement dans le projet U-RE-HERIT, soutenant la restauration durable et la régénération holistique du patrimoine culturel ukrainien. Un volet essentiel du travail s'est concentré sur la rénovation holistique des logements modernistes de l'ère soviétique, grâce à des recherches menées par des experts visant à développer des méthodologies et des recommandations qui intègrent la valeur patrimoniale et l'évaluation des dommages, les besoins sociaux, la performance énergétique et les processus participatifs. Ces recommandations ont été testées et affinées dans le cadre de projets pilotes et d'ateliers étudiants impliquant des étudiants de quatrième année de l'université technologique de Kaunas (Lituanie) et des étudiants de deuxième année de l'école d'architecture de Kharkiv (Ukraine), dont les propositions ont traduit le cadre commun en stratégies architecturales concrètes et ont été présentées au Forum urbain de Lviv en juin 2025.

Parallèlement, le projet a fait progresser la recherche comparative juridique et méthodologique sur l'évaluation du patrimoine, a mis en place des programmes éducatifs sur la reconstruction critique et a mis en œuvre des activités de développement professionnel continu, tout en impliquant les communautés locales par le biais d'ateliers et de hackathons urbains. Le groupe de travail a également soutenu les travaux sur les concours de conception architecturale et a contribué à consolider les orientations sur les matériaux, les technologies et la collaboration interdisciplinaire pour la reconstruction d'après-guerre. Les résultats du projet ont été diffusés lors de la 3e conférence U-RE-HERIT à Vilnius le 11 avril 2025, et les préparatifs sont en cours pour la conférence finale prévue en mars 2026.

Communication et renforcement des capacités

Trois numéros de la newsletter "ACE Key to EU Funding Opportunities" ont été publiés, soutenant l'innovation et encourageant les bureaux d'architecture à s'engager dans des programmes de recherche européens. Le CAE a également connu une transition au sein de son équipe, faisant ses adieux à Swapna Saha et accueillant Karina Hidalgo en tant que chargée de projet junior.

Événements clés pour 2026

Le CAE organisera et participera aux principales conférences et événements finaux des projets ARCH-E, ARV, CiD, HeriTACE, Cultural-e et SONATA, et continuera à contribuer aux réseaux ECTP et ECCREDI, en aidant à définir le programme stratégique d'innovation et de recherche pour le secteur de la construction et de l'environnement bâti. Le CAE restera également partenaire associé de NONA, U-RE-HERIT, Caring Nature et Circular Building Convert, les trois premiers projets s'achevant en 2026.

Think Tank et développement stratégique Renforcement des questions transversales

Reto Gmür, Membre du Think Tank



Les groupes de travail apportent une contribution bénévole inestimable sur des sujets très spécifiques, en développant des positions en matière de recherche et de politique. Dix-sept groupes de travail et groupes d'action sont organisés autour de quatre thèmes particulièrement importants pour la profession d'architecte dans toute l'Europe : l'accès à la profession, l'exercice de la profession, la Baukultur et la recherche et le développement.

Une communication efficace et un transfert de connaissances entre les domaines et les groupes de travail sont essentiels pour garantir des résultats significatifs et efficaces et éviter les doubles emplois. Afin de renforcer ces interconnexions, le Think Tank a élaboré une approche stratégique visant à renforcer la coordination entre les organes de travail. La deuxième réunion de coordination générale 2025 a été élargie pour devenir un événement présentiel d'une journée entière, axé sur les marchés publics, le Nouveau Bauhaus Européen, la stratégie pour le marché unique et le logement. Les quatre thèmes ont été abordés sous un angle multifocal et ainsi enrichis par cette approche interdisciplinaire.

Amélioration de la structure organisationnelle du CAE

Un examen complet de l'organisation des groupes de travail a révélé que certains groupes dépassaient la taille optimale, ce qui entraînait une répartition des tâches et réduisait l'efficacité. Après consultation des présidents des groupes de travail lors de la réunion générale de coordination du printemps, des améliorations organisationnelles ont été adoptées : les membres peuvent désormais choisir de participer activement en tant que membres principaux ou d'assumer un rôle d'observateur en tant que membres correspondants. Cet examen a également révélé que de nombreuses définitions de tâches (mandats) étaient devenues obsolètes et manquaient de précision. Afin de faciliter une collaboration plus efficace, la communication entre les groupes de travail devrait être soutenue par des outils numériques modernes. Pour le prochain mandat, la définition des tâches, la détermination de la taille optimale des groupes et la répartition des domaines thématiques doivent être affinées.

Ces mesures visent à soutenir les précieuses contributions bénévoles des membres et à permettre d'obtenir des résultats plus efficaces et de meilleure qualité dans l'ensemble de l'organisation.





Palais Corvin, rénovation de l'édifice classé
monument historique, Budapest, Hongrie
Architectes : M-Teampannon Ltd, Minimalismo Ltd
Photo : Attila Glázer, Wolfgang Croce, Borsos Mátyás



3 **Perspectives 2026**

Communication

Alliances stratégiques et réseaux

Contexte politique 2026





Site Internet du CAE

– ace-cae.eu

Réseaux sociaux du CAE

– LinkedIn – Architects' Council of Europe (ACE-CAE)

– X @Ace_Cae

– Facebook @ArchitectsEU

– Instagram @ace.archi.eu

– YouTube – Architects' Council of Europe (ACE-CAE)

S'engager et créer des liens : renforcer la voix du CAE à travers l'Europe

En 2025, le Conseil des Architectes d'Europe a accru sa visibilité et son influence en mettant l'accent sur la conception, la communication stratégique, le développement numérique et l'engagement auprès de ses organisations membres. Les activités de communication ont continué à soutenir le rôle de défenseur de l'organisation et sa contribution aux discussions politiques de l'UE sur la qualité architecturale, la durabilité et l'intérêt public.

S'appuyant sur les bases établies sous les présidences de Georg Pendl et Ruth Schagemann, les activités de communication du CAE ont mis l'accent sur la cohérence, la collaboration et l'impact. Cela a renforcé la position de l'organisation en tant que représentant crédible et influent de la profession d'architecte au niveau européen.



Grenouillette, Haren, Belgique
Architectes : LD2 Architecture and Silhouet
Photo : Ferdinand Choffray

Identité visuelle et cohérence éditoriale

L'identité visuelle du CAE est restée un atout institutionnel essentiel, soutenant les publications et le travail des groupes de travail. En collaboration avec Red&Grey, le système d'identité a été affiné afin d'assurer la cohérence entre les publications, les plateformes numériques et les supports de campagne. La typographie, la mise en page, les éléments graphiques et le langage verbal fonctionnent comme un système intégré, soutenant l'identité visuelle et se développant dans les nouvelles publications et la future exposition du CAE à découvrir en 2026.

Plaidoyer, communication politique et activation du réseau

Le CAE a également contribué à la communication et dissémination de la Conférence européenne sur les politiques architecturales (ECAP), qui s'est tenue à Gdańsk, en Pologne, les 11 et 12 juin 2025, sous la présidence polonaise du Conseil de l'Union européenne.

Le CAE a également soutenu la conférence sur la Décarbonisation de l'Architecture à Barcelone et a collaboré avec les organisations membres tchèques et luxembourgeoises lors des conférences du CAE à Prague et à Luxembourg.

Le CAE a continué de renforcer son action de plaidoyer et son engagement politique au sein de l'UE. La communication soutient les objectifs politiques liés à la durabilité, à la qualité architecturale et à la valeur sociétale de l'environnement bâti.

Les capacités médiatiques ont été développées grâce à une formation ciblée sur les relations avec les journalistes de la presse UE et l'optimisation constante des listes de presse.

Transformation numérique : site web et ACE Cloud

Le nouveau site Internet du CAE, lancé en décembre 2024 et développé par PENROSE, a continué de soutenir la communication institutionnelle du CAE en 2025. La plateforme est multilingue, accessible et alignée sur l'identité visuelle du CAE.

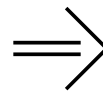
Au cours de l'année 2025, le CAE a exploité la première version complète de la plateforme et intégré les outils du projet ARCH-E financé par l'UE. Une enquête auprès des utilisateurs et un atelier avec PENROSE ont permis d'identifier les priorités pour la suite du développement, notamment l'amélioration de la convivialité, le renforcement de la collaboration, l'intégration des systèmes et l'amélioration de l'intégration numérique.

Perspectives

La communication, l'engagement et la défense des intérêts restent au cœur de la mission du CAE. Les progrès réalisés en 2025 renforcent la collaboration avec les organisations membres, soutiennent la défense ciblée des politiques aux niveaux européen et national et améliorent l'engagement numérique, renforçant ainsi le rôle du CAE en tant que porte-parole des architectes en Europe.

Développer l'engagement numérique

Il y a quelques années, le CAE a lancé l'application mobile ACE HUB, soutenue par le programme Europe Créative. Cette application offre une plateforme numérique pour le réseautage professionnel, l'échange entre pairs et l'accès à des informations sur les événements et les initiatives architecturales à travers l'Europe. L'ACE HUB soutient les objectifs du CAE en matière d'innovation numérique et d'engagement des membres. Sa promotion et son intégration reste un enjeu majeur.



Gare de Wolsztyn, Wolsztyn, Pologne
Architectes : PL. Architekci
Photo : N. Cook



Alliance et réseaux stratégiques

Le CAE a développé des relations avec d'autres réseaux afin de renforcer la voix de la profession dans l'UE.

- _ AIA - Institut américain des architectes
- _ Prix Barbara Cappochin
- _ BBBB (coalition « Buy Better to Build Better »)
- _ B4P - Built4People
- _ CEN - Comité européen de normalisation
- _ CPEA - Alliance pour une Europe climatiquement positive
- _ Alliance Davos Baukultur
- _ DG EAC - Groupe d'experts sur le patrimoine culturel
- _ DG GROW - Forum de haut niveau sur la construction
- _ AEEA - Association européenne pour l'enseignement de l'architecture
- _ EBSA - Alliance européenne des services aux entreprises
- _ ECCE - Conseil européen des ingénieurs civils
- _ ECCREDI - Conseil européen pour la construction, la recherche, le développement et l'innovation
- _ ECEC - Conseil européen des chambres d'ingénieurs
- _ ECIA - Conseil européen des architectes d'intérieur
- _ ECTP - Plateforme technologique européenne de la construction
- _ ECTP-CEU - Conseil européen des urbanistes
- _ CESE - Comité économique et social européen (groupe de liaison)
- _ EFCA - Fédération européenne des associations d'ingénieurs-conseils
- _ EHA - Alliance européenne pour le patrimoine
- _ EHF - Forum européen du logement
- _ ENACA - Réseau européen des autorités compétentes en matière d'architecture



Monastère Pauline, Miercurea Ciuc, Roumanie
Architectes : Mossfern Arhitectura
Photo : Mossfern Arhitectura

- _ ESF - Forum européen des services
- _ Europa Nostra
- _ FAIB - Fédération des Associations Internationales en Belgique
- _ FCARM - Fédération des ordres d'architectes de la République mexicaine
- _ Global ABC - Alliance mondiale pour les bâtiments et la construction
- _ IFLA Europe - Fédération internationale des architectes paysagistes (Europe)
- _ HouseEurope!
- _ Housing Europe
- _ NCARB - Conseil national des organismes d'enregistrement des architectes (États-Unis)
- _ NEBC - Nouveau collectif européen Bauhaus
- _ NEB en Bosnie-Herzégovine (Sarajevo)
- _ NEBINAR
- _ KIRA - Institut coréen des architectes agréés
- _ UIA - Union Internationale des Architectes
- _ WGBC - Conseil mondial du bâtiment durable (#BuildingLife)





Contexte politique pour 2026

Conseil européen - Agenda stratégique 2024-2029

En juin 2024, le Conseil européen a adopté l'Agenda stratégique 2024-2029, qui fixe les priorités et les orientations stratégiques de l'UE. Il s'articule autour de trois piliers :

- **Une Europe libre et démocratique.** Les priorités dans ce domaine comprennent, entre autres, la promotion et la sauvegarde de l'État de droit, le renforcement de la résilience et du débat démocratiques et la garantie que les géants de la technologie assument la responsabilité de préserver les débats démocratiques en ligne.
- **Une Europe forte et sûre.** Dans ce domaine, les priorités du Conseil seront les suivantes : poursuivre le soutien à l'Ukraine, y compris sa reconstruction et la recherche d'une paix juste ; un processus d'élargissement de l'UE fondé sur le mérite et assorti d'incitations, qui doit se dérouler parallèlement aux réformes internes nécessaires.
- **Une Europe prospère et compétitive.** Les priorités de l'UE dans ce domaine comprennent : un marché unique plus approfondi ; une politique commerciale ambitieuse, solide, ouverte et durable ; les transitions verte et numérique ; l'investissement dans les compétences, la formation et l'éducation ; la promotion d'un environnement propice à l'innovation et aux entreprises.

[Lire l'agenda stratégique 2024-2029](#)

Conseil de l'UE - Programme Trio

De janvier à juillet 2026, Chypre assumera la présidence du Conseil de l'UE. Elle forme, avec la Pologne et le Danemark, le « trio de présidences », dont le programme s'articule autour des thèmes suivants :

- **Une Europe forte et sûre,** qui fait référence aux actions extérieures, à la sécurité et à la défense, à la migration et à la protection des frontières, à l'élargissement et aux réformes internes.
- **Une Europe prospère et compétitive,** qui traite des différents éléments qui composent la compétitivité, la double transition, l'innovation, l'environnement et les affaires sociales.
- **Une Europe libre et démocratique,** qui fait référence aux valeurs de l'UE telles que l'État de droit et les droits de l'homme.

En juillet 2026, un nouveau trio de présidences prendra la relève : l'Irlande, la Lituanie et la Grèce.

[Lire le programme du trio](#)

Commission européenne – Programme de travail 2026

Le nouveau collège des commissaires, présidé par Ursula von der Leyen, est entré en fonction en décembre 2024. Sous la devise « Le choix de l'Europe », les orientations de la Présidente soulignent le choix de l'UE d'unir ses sociétés et ses valeurs, de garantir les valeurs démocratiques, de faire face aux nouvelles réalités et d'être audacieuse et ambitieuse.

Conformément aux orientations politiques de la Présidente et soulignant la nécessité de mettre pleinement en œuvre le rapport de Mario Draghi sur la compétitivité, le programme de travail de la Commission pour 2026 (CWP) met fortement l'accent sur la compétitivité, l'innovation et la sécurité collective. Parallèlement, la Commission s'engage à faire progresser la simplification, la mise en œuvre et le renforcement de l'application. Ces trois domaines resteront des priorités horizontales clés pour l'ensemble du mandat de la Commission. Le CWP 2026 propose 70 nouvelles initiatives législatives et non législatives majeures, dont 44 % relèvent de l'ambition principale en matière de compétitivité.

En 2026, le CAE suivra de près l'évolution des initiatives suivantes : révision de la directive sur les marchés publics (2e trimestre 2026) ; mise en œuvre de la stratégie pour le marché unique, y compris une proposition de loi sur les services de construction (4e trimestre 2026) ; mise en œuvre du plan européen pour le logement abordable et de la stratégie européenne pour la construction de logements ; élaboration d'une loi sur l'économie circulaire (4e trimestre 2026) ; poursuite du développement de l'initiative « Nouveau Bauhaus européen » (communication de la CE et projet de recommandations du Conseil) ; mise en œuvre de la boussole culturelle pour l'Europe, y compris l'élaboration d'une stratégie en matière d'IA pour les industries culturelles et créatives ; élaboration d'une initiative sur la transférabilité des compétences ; et mise en œuvre de l'agenda de l'UE pour les villes.

[Lire le programme de travail de la Commission pour 2026](#)



Gouvernance

Le Conseil des Architectes d'Europe est une association internationale à but non lucratif. Il est composé d'une Assemblée générale, d'un Bureau exécutif et d'un Secrétariat permanent basé à Bruxelles.

L'Assemblée générale est composée d'une délégation pour chaque organisation membre, elle est l'organe suprême et se réunit deux fois par an pour formuler et adopter les politiques et le budget du CAE. Le Bureau exécutif a pour fonction d'exécuter les politiques établies par l'Assemblée générale et d'assurer la bonne administration du CAE. Il est composé de 11 membres. La fonction principale du Secrétariat du CAE est de soutenir la structure de gouvernance du CAE et d'être l'interlocuteur permanent des institutions européennes pour la représentation des intérêts du CAE.

Secrétariat

- **Ian Pritchard (jusqu'en février)**
Secrétaire général
- **Dr. Katharina Erdmenger (depuis février)**
Secrétaire général
- **Lukas Bollaert**
Assistant politique & administratif
- **Marta Candidi**
Chargée des projets financés par l'UE (à partir de décembre)
- **Larissa de Rosso**
Responsable des projets financés par l'UE
- **Julie Deutschmann**
Responsable de la communication
- **Pierre Obajtek**
Responsable Senior 'Questions politiques'
- **Catalina Olteanu**
Responsable de bureau
- **Swapna Saha (jusqu'en décembre)**
Assistante pour les projets financés par l'UE
- **Karina Hidalgo Reyes (depuis mai)**
Assistante pour les projets financés par l'UE

Membres du Bureau Exécutif 2024-2025

- **Ruth Schagemann**
Présidente (pour la période 1er janvier – 31 juillet 2025)
- **Carl Bäckstrand**
Vice Président puis Président pour la période 1er août – 31 décembre 2025
- **Dubravko Bačić**
Coordinateur, Domaine thématique 'Recherche & Développement'
- **Borys Czarakcziew**
Coordinateur, Domaine thématique 'Atteindre la qualité en architecture / Baukultur'
- **Daniel Fügenschuh**
Membre du groupe de réflexion (Think Tank)
- **Reto Gmür**
Membre du groupe de réflexion (Think Tank)
- **Kornel Kobák**
Trésorier
- **Anda Kursiša**
Membre du groupe de réflexion (Think Tank)
- **Carla Lima Vieira**
Coordinatrice, Domaine thématique 'Accès à la profession'
- **Andre Pizzuto**
Vice-Président du Comité des finances
- **Diego Zoppi**
Coordinateur, domaine thématique 'Exercice de la profession'

Bureau Exécutif pour 2026-2027 :

- **Daniel Fügenschuh**
Président
- **Elizabeth Gossart**
Vice-Présidente
- **Arja Lukin**
Trésorière
- **Diego Zoppi et Andro Mänd**
Coordinateurs, Domaine thématique 'Accès à la profession'
- **Reto Gmür et Carl Bäckstrand**
Coordinateurs, domaine thématique 'Exercice de la profession'
- **Judit Kimpian et Eugen Pănescu**
Coordinateurs, Domaine thématique 'Atteindre la qualité en architecture / Baukultur'
- **Istelianna Atanassova et Román San Emeterio Pedraja**
Coordinateurs, Domaine thématique 'Recherche & Développement'



Ce que le CAE
fera pour vous en

2022

Plaidoyer

- _ Contribuer à la révision de la directive sur les marchés publics
- _ Contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre du plan pour le logement abordable, de la stratégie pour la construction de logements, de la stratégie pour le marché unique, de la loi sur les services de construction, de la boussole culturelle de l'UE, de l'agenda de l'UE pour les villes, de la loi européenne sur l'économie circulaire et du Nouveau Bauhaus Européen
- _ Continuer à plaider en faveur d'une mise en œuvre ambitieuse de la directive EPBD
- _ Continuer à faire avancer la proposition du CAE relative à une directive sur les services de planification
- _ Continuer à faire avancer les positions politiques du CAE sur la directive relative aux qualifications professionnelles
- _ Développer une position sur les notifications
- _ Développer une position sur la reconnaissance des qualifications des pays tiers
- _ Poursuivre la recommandation pour un accord de reconnaissance mutuelle avec l'ARB (Royaume-Uni)
- _ Surveiller la mise en œuvre de l'accord de reconnaissance mutuelle avec le ROAC (Canada)
- _ Continuer à examiner les questions d'indemnisation
- _ Contribuer aux travaux du NEB Lab sur le logement



Evènements

- _ Présentation de la nouvelle exposition du CAE sur la rénovation et la transformation de l'environnement bâti de l'UE
- _ Organiser un événement pendant le Festival du Nouveau Bauhaus Européen
- _ Organiser un événement pendant la Semaine Européenne de l'Energie Durable
- _ Organiser la deuxième édition du Forum sur l'Exercice de la profession
- _ Organiser un événement pendant le congrès de l'UIA à Barcelone
- _ Coordonner une session d'information pour les organisations des pays candidats à l'adhésion afin de les aider à mieux comprendre les implications de l'adhésion à l'UE
- _ Programme NEBinar - Organisation d'une série de 8 webinaires

Etudes / Publications

- _ Commander une étude sur l'accès à la profession
- _ Commander une étude sur l'exercice de la profession
- _ Commander une étude sur la taxonomie
- _ Commander la prochaine édition de l'Etude du Secteur
- _ Mettre à jour l'Observatoire du CAE
- _ Publication du catalogue de la nouvelle exposition du CAE sur la rénovation
- _ Créer un nouveau podcast sur la valeur de l'architecture

Développement organisationnel

- _ Développer la V2 du site internet et continuer la promotion de l'application mobile ACE HUB

Groupes de travail

- _ Rétablir un groupe d'apprentissage entre pairs sur les prix d'architecture
- _ Poursuivre le travail visant à rationaliser le nombre et la nature des groupes de travail

Projets financés par l'UE

- _ Publier la publication "Bâtir sur les connaissances, deux décennies du CAE dans la recherche"
- _ Participer au groupe de travail de l'UE sur la recherche et l'innovation
- _ Assurer la représentation du CAE au sein de l'ECTP, de l'ECCREDI, de l'IWG5 et du partenariat Built4People
- _ ARCH-E : co-organiser une conférence sur les concours d'architecture à Bruxelles, publier les résultats du projet sur le site internet du CAE et intégrer la communauté ARCH-E dans le groupe d'intérêt ACE HUB Competitions
- _ ARV : organiser un événement avec Housing Europe sur les communautés circulaires positives pour le climat ainsi qu'un événement final de restitution des résultats sur les communautés circulaires climatiquement positives à Prague
- _ CiD : coordonner un événement axé sur la mise à l'échelle de la conception circulaire à Vilnius et un événement de clôture sur la recherche en conception circulaire à Hanovre
- _ Cultural- E : organiser deux webinaires HUB sur les bâtiments à énergie positive (exemples de bonnes pratiques d'architectes)
- _ HeriTACE : organiser deux webinaires sur les solutions de rénovation des bâtiments historiques
- _ SONATA : organiser un atelier sur l'architecture adaptative pour les espaces de travail, Amsterdam
- _ Servir comme partenaires associés dans les projets NONA, U-RE-HERIT, Caring Nature et Circular Building Convert
- _ Participer au Festival NEB Fair avec SONATA, ARV et CiD

Architects' Studio, Dublin, Ireland

Architects: O'Donnell + Tuomey
Photo: Aisling McCoy



Bureau d'architecture, Dublin, Irlande

Architectes : O'Donnell + Tuomey
Photo : Aisling McCoy

Tech Park, Prishtinë, Kosovo

Architects: Urban Plus
Photo: Stikk, Dren Shala



Tech Park, Prishtinë, Kosovo

Architectes : Urban Plus
Photo : Stikk, Dren Shala

Malta International Airport VIP Terminal, Luqa, Malta

Architect: Valentino Architects
Photo: Julian Vassallo



Terminal VIP de l'aéroport international de Malte, Luqa, Malte

Architectes : Valentino Architects
Photo : Julian Vassallo

Museum of Forest Finn Culture, Svullrya, Norway

Architects: Lipinski Architects & Lasovsky Johansson Architects
Photo: Anne Bråtveit



Musée de la culture forestière, Svullrya, Norvège

Architectes : Lipinski Architects & Lasovsky Johansson
Photo : Anne Bråtveit

Tlenownia - social activity center, Czempin, Poland

Architects: Pracownia Projektowa J.P. Woźny
Photo: P. Woźny



Oxygénateur - centre d'activités sociales, Czempin, Pologne

Architectes : Pracownia Projektowa J.P. Woźn
Photo : P. Woźny

Pauline Monastery, Miercurea Ciuc, Romania

Architects: Mossfern Arhitectura
Photo: Mossfern Arhitectura

Monastère Pauline, Miercurea Ciuc, Roumanie

Architectes : Mossfern Arhitectura
Photo : Mossfern Arhitectura



Residential building in Čolak Antina street, Belgrade, Serbia

Architects: Dejan Miljković
Photo: Relja Ivanić

Immeuble résidentiel dans la rue Čolak Antina, Belgrade, Serbie

Architectes : Dejan Miljković
Photo : Relja Ivanić



A house within a house, Malija, Slovenia

Architects: Lena Krušec and Tomaž Krušec
Photo: Miran Kambič

Une maison dans une maison, Malija, Slovénie

Architectes : Lena Krušec and Tomaž Krušec
Photo : Miran Kambič



Visitor Pavilion at the Linnaeus Garden, Uppsala, Sweden

Architects: Hidemark & Stintzing Arkitekter
Photo: Åke E:son Lindman

Pavillon d'accueil du Jardin Linnaeus, Uppsala, Suède

Architectes : Hidemark & Stintzing Arkitekter
Photo : Åke E:son Lindman



Conversion of an administrative building into housing, Lausanne, Switzerland

Architects: Brauen Wälchli Architectes
Photo: Ariel Huber

Reconversion d'un immeuble administratif en logements, Lausanne, Suisse

Architectes : Brauen Wälchli Architectes
Photo : Ariel Huber



Liste des Organisations Membres



- **Allemagne**
Chambre fédérale des Architectes BAK
Association des Architectes allemands BDA
Association des Architectes
Indépendants d'Allemagne VFA
Association des Maîtres d'oeuvre allemands BDB

- **Autriche**
Chambre fédérale des ingénieurs civils BKZT



- **Belgique**
Conseil National de l'Ordre des Architectes CNOA
Fédération Royale des Sociétés d'Architectes de
Belgique FAB

- **Bulgarie**
Chambre des Architectes de Bulgarie CAB
Union des Architectes de Bulgarie UAB



- **Croatie**
Chambre croate des Architectes et
des Ingénieurs civils CCA

- **Chypre**
Association des Architectes de Chypre CAA



- **Danemark**
Association des Achitectes du Danemark AA
Association danoise des bureaux d'Architectes DA



- **Espagne**
Conseil supérieur des associations d'Architectes
d'Espagne CSCAE

- **Estonie**
Association estonienne des Architectes EAL



- **Finlande**
Association finlandaise des Architectes SAFA
Association des bureaux d'Architectes finlandais ATL

- **France**
Conseil National de l'Ordre des Architectes CNOA
Syndicat d'Architecture SA
Union Nationale des Syndicats Français
d'Architectes UNSFA



- **Grèce**
Association des Architectes Diplômés SADAS-PEA
Chambre Technique de Grèce CTG



- **Hongrie**
Chambre des Architectes hongrois MEK



- **Irlande**
Institut Royal des Architectes d'Irlande RIAI

- **Italie**
Conseil national des Architectes, Urbanistes,
Paysagistes et Conservateurs CNAPPC



- **Lettonie**
Association des Architectes de Lettonie LAA

- **Lituanie**
Association des Architectes de Lituanie AAL
Chambre des Architectes de Lituanie ACL

- **Luxembourg**
Ordre des Architectes et des Ingénieurs Conseils
du Grand-Duché de Luxembourg OAI



- **Malte**
Chambre des architectes et ingénieurs civils
de Malte KTP



- **Norvège**
Association des Architectes-conseils de Norvège ACA
Association norvégienne des Architectes NAL
Union norvégienne des Architectes AFAG



- **Pays Bas**
Institut royal des architectes néerlandais BNA
Bureau du registre des architectes BA

- **Pologne**
Chambre des Architectes de Pologne IARP

- **Portugal**
Ordre des Architectes du Portugal OA



- **Roumanie**
Ordre des Architectes de Roumanie OAR

- **Royaume-Uni**
Conseil d'enregistrement des Architectes ARB
Institut royal des Architectes britanniques RIBA



- **Slovaquie**
Chambre slovaque des Architectes SKA

- **Slovénie**
Chambre d'architecture et d'aménagement
du territoire de Slovénie ZAPS

- **Suède**
Association suédoise des Architectes SA
Fédération des sociétés d'innovation suédoises FSIC

- **Suisse**
Conférence suisse des Architectes CSA



- **Tchéquie**
Chambre tchèque des Architectes CCA

– Membres observateurs

- Kosovo**
Association des Architectes du Kosovo AAK
- République de Macédoine du Nord**
Chambre des Architectes Certifiés et des
Ingénieurs Certifiés KOAI
- Moldavie**
Union des Architectes de la République de
Moldavie UARM

Monténégro

- Chambre Professionnelle des Architectes
du Monténégro IKCG

Serbie

- Union des Architectes de Serbie UAS

Ukraine

- Union nationale des architectes d'Ukraine NUAU

ਚੋੜੇ-
ਚੋੜੇ,
ਏਪ